



TOUTES & TOUS CHEMINOT-ES

TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Traction et Services communs

Montreuil, le 23 août 2023

RÉMUNÉRATION

LA DIRECTION DOIT PAYER LES CONDUCTEURS !

Suite aux nombreux bugs sur Sirius en mai et juin 2023, la CGT a déposé une demande d'audience.

Non seulement la sécurité des circulations a été mise à mal, mais les conducteurs n'ont pas été rémunérés suite au travail réalisé.

Depuis le début de l'année, l'application Sirius a connu de nombreux bugs. Ceux des mois de mai et juin ont été beaucoup plus importants et ont mis à mal la sécurité ferroviaire mais également la rémunération des conducteurs.

LA SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS MENACÉE

Les dysfonctionnements liés à l'application Sirius ont de réelles incidences sur la sécurité des circulations puisque les informations nécessaires à la conduite des trains ne sont pas disponibles.

Même si un mode dégradé avec impression des documents de sécurité est repris dans la réglementation, il est de plus en plus compliqué de le mettre en œuvre tant la suppression et la réorganisation des services est conséquente.

La Direction en est bien consciente puisqu'elle réfléchit à la création d'une nouvelle application, ADC Secours, pour pallier les différents dysfonctionnements que les conducteurs ont rencontrés ces derniers temps.

La CGT a vivement réagi face à la création de cette nouvelle application. En effet, cette dernière ne peut pas remplacer la présence humaine dans les cellules d'appui ou dans les bureaux de commande.

De plus, la lecture des documents dans une nouvelle application amène les conducteurs à sortir du « mode conduite », ce qui est lourdement sanctionné aujourd'hui par la Direction préférant la politique du bâton plutôt que la prévention.

LA RÉMUNÉRATION DES CONDUCTEURS AMPUTÉE

La Direction, qui externalise nos métiers et recourt massivement à la sous-traitance, est aujourd'hui incapable de nous dire quel système d'information (SI) gère le site « Interface salariés ».

Elle explique qu'aucun message d'alerte ne lui est parvenu de la part du site interface salariés et qu'il lui était impossible de corriger immédiatement les erreurs de l'outil Sirius. Il aura fallu que plusieurs conducteurs constatent des erreurs sur l'outil et en informe leur N+1 pour que la Direction soit alertée de la panne de l'outil.



Ce système gère, entre autres, l'accès au service Administration-Paie, les notes de frais, les RDV Action sociale. Les bugs à répétition de l'outil Sirius et le manque de contrôle et de visibilité de la part de la Direction sur l'application Interface salariés, ne permettent pas de garantir la rémunération des cheminots et le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Cette situation est inacceptable. La CGT dénonce et s'oppose depuis plusieurs années à la casse des SI dans le groupe public unifié.

Après de nombreuses années de réorganisation, de suppression de postes, d'externalisation de notre travail et d'accroissement de la polyvalence, le résultat est là : la Direction ne sait plus qui gère quoi.

La CGT rappelle que les coûts d'un service externalisé chez un prestataire s'additionnent avec le travail induit et gratuit effectué par les cheminot·e·s, qui doivent ensuite reprendre et corriger les erreurs.

Après avoir échangé avec la direction de la Traction, cette dernière s'engage à régulariser par mandat les oublis d'EVS et de prime de traction suite aux bugs de l'outil Sirius de mai et juin 2023. Chaque conducteur devra contrôler le calcul de sa prime traction et de ses états 31/32.

La Fédération CGT des cheminots veillera au bon déroulement du processus de rémunération des ADC. Faites remonter immédiatement tout problème à vos délégué·e·s CGT !

**LA CGT ET SES MILITANTS RESTENT VIGILANTS
ET DISPONIBLES POUR DÉFENDRE
VOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL !**

